

Merci de faire partie de l'aventure

Petite Virée a commencé cette année. Ce premier numéro est d'abord là pour vous dire merci, et pour vous raconter où nous en sommes.

Depuis janvier, vous avez été nombreux à nous ouvrir votre porte. Plus de cent heures d'accompagnement plus tard, une chose est sûre : vous avez besoin de pouvoir sortir, même quand la date ne se choisit pas. Le rendez-vous chez le médecin ou chez le coiffeur, la visite qu'on ne veut pas manquer, la course qui n'attend pas.

Nous n'en sommes qu'au début. Le service se construit avec vous, sortie après sortie : chaque remarque, chaque envie que vous nous confiez nous aide à vous proposer ce qu'il vous faut vraiment. Merci de nous faire confiance, et merci de faire partie de cette aventure.



Nicole et Marion, du coup de téléphone au retour à la maison. · Illustration Petite Virée

LE CHIFFRE DU NUMÉRO

100

heures d'accompagnement, et plus, passées à vos côtés depuis le début de l'année. Et le compteur tourne !

ILS VOUS ACCOMPAGNENT

19

accompagnants et accompagnantes à vos côtés cet automne

Vous en connaissez certains. Leurs profils et leurs âges sont variés, mais une chose les rassemble : ils aiment ces heures passées avec vous. Pour chacun, Petite Virée est une aventure humaine avant tout.

Nous les choisissons pour leurs qualités humaines plutôt que pour un diplôme. Ce ne sont pas des professionnels du soin : des personnes moins pressées, plus à l'écoute, et tenues à une même attention, celle de Petite Virée. Garantir leur qualité est le cœur de notre service.

DANS CE NUMÉRO

Au verso, nous vous parlons de la suite : des sorties en petit groupe, et de la façon dont Petite Virée compte durer.

Bonne lecture, — l'équipe Petite Virée

LE DOSSIER

Et maintenant ?

Rendre service, c'est bien. Durer, et créer des moments de convivialité, c'est encore mieux. Voici les deux chantiers qui nous tiennent à cœur pour les mois qui viennent.

25 €

de salaire versés à votre accompagnant, pour chaque heure

13 €

de cotisations versées à l'URSSAF, qui protègent votre accompagnant

0 €

pour Petite Virée, aujourd'hui. On vous explique ci-dessous

Des sorties en petit groupe

Il nous tient à cœur d'organiser plus de sorties à plusieurs : un marché, un jardin, un café, à trois ou quatre, avec un accompagnant. Rendre service, c'est bien ; partager un moment, c'est encore mieux, et cela nous manque. Dites-nous, par téléphone ou à votre accompagnant, les sorties qui vous tenteraient. Les premières seront annoncées dans le prochain numéro.

Notre modèle, en toute transparence

Aujourd'hui, ce que vous payez est intégralement reversé : à votre accompagnant, comme salaire, et à l'URSSAF, comme cotisations. Petite Virée, qui organise tout entre les deux, ne

se rémunère pas encore. Pour durer, et continuer à vous proposer des services nouveaux, il faut que cela change, doucement.

À partir de décembre, un abonnement de 5 € par mois après crédit d'impôt ouvrira l'accès aux réservations, en plus des heures d'accompagnement. Sans engagement : vous arrêtez quand vous voulez. En parallèle, nous frappons aux portes du département et des collectivités pour que cela reste léger pour vous.

Nous ne sommes pas seuls : aides à domicile, ergothérapeutes, inventeurs de nouvelles façons de se déplacer, nous croisons chaque semaine des gens qui veulent, comme nous, que vous restiez libres de sortir.



À plusieurs, la sortie devient un moment.

BON À SAVOIR

5 € par mois

après crédit d'impôt (10 € avant), à partir de décembre, pour réserver vos sorties. Sans engagement.

Chaque heure d'accompagnement reste à 19 € après crédit d'impôt (38 € avant). Service déclaré URSSAF — CESU.

« Petite Virée, j'adore. C'est mon bol d'air. »

Catherine · accompagnante

Petite Virée

Petite Revue est offerte aux bénéficiaires de Petite Virée. Service déclaré URSSAF — CESU · 50 % de crédit d'impôt.